

**COMITÉ DIRECTEUR
du CDOS du LOIRET
*du mardi 15 septembre 2015***

Présents : Mmes E. ROLAND – N. ROS – MM M. ARNOULT – D. BEAULIER – E. BEDU – D. COUTELLIER – A. DHUIVONROUX – C. EMERY – R. FLAMENT – P. POMMIER – A. TUISAT.

Excusés : Mme. V. BURY – MM. J.L. DESNOUES – L. THOMAS.

Assistent : Mme A. GERARDIN – M. F. GILLES.

Dûment convoqué le Comité Directeur s'est réuni ce jour, salle Marcel Cerdan à la Maison des Sports à Olivet. Le Vice-Président, Didier COUTELLIER, ouvre la séance à 18h30. Il remercie les membres présents.

1°/ PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR N°2 / 2015 DU 24 juin 2015

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2°/ DEMISSION DU PRESIDENT

Le Vice-Président revient sur la démission, pour des raisons de santé, de Patrick BEN SACI, et interroge le Comité Directeur sur l'orientation à prendre. Un tour de table est effectué. Après échanges, il est décidé de ne pas revenir sur la précédente décision du Comité Directeur, s'agissant du poste de Michel BRENDRER qui restera donc vacant jusqu'à la fin de l'Olympiade, et de coopter un nouveau membre en remplacement de Patrick BEN SACI.

Didier COUTELLIER prend la parole pour informer les membres du Comité Directeur qu'il ne souhaite pas prendre la présidence du CDOS, compte tenu de ses nombreuses et diverses responsabilités : familiales, sportives et politiques. Il accepte cependant de rester Vice-Président. Après un nouveau tour de table, Christian EMERY propose de prendre la Présidence jusqu'à la fin de l'Olympiade en 2017, mais souligne que son éloignement de l'Agglomération orléanaise ne sera pas sans poser des difficultés.

Le Comité Directeur échange sur le fonctionnement du CDOS ; certains membres éloignés géographiquement ressentent un manque d'information. Michel ARNOULT intervient et explique que la gestion se fait au quotidien et parfois dans l'urgence mais qu'il y a chaque semaine une réunion de travail ouverte à tous. Il faut mener une réflexion sur l'organisation du CDOS et sur les moyens à mettre en œuvre afin de réussir à impliquer tous les membres

annulées. Pour le site de Bazoches les Gallerandes, nous avons eu un taux de remplissage moyen de 75 % (100 % pour le créneau 6/10 ans le matin).

Le Comité Directeur s'interroge sur la continuité de l'action sur le site de Triguères en 2016 ; pour la septième année il serait peut être intéressant de passer le relais à la Communauté de communes pour la mise en place de l'action. Cette action était initialement prévue pour être un tremplin à la mise en place d'activités sportives par les structures locales. Le CDOS pourrait, si besoin, accompagner progressivement la mise en place des activités (mise en relation avec les comités départementaux, etc...) jusqu'à la prise en charge totale de l'action par la Communauté de communes. Michel Arnoult signale que dans le cadre de la réforme territoriale, la Communauté de communes de Château-Renard est touchée par le regroupement obligatoire qui concerne les communautés de communes de moins de 20 000 habitants ; celui-ci sera effectif au 1^{er} janvier 2016 et va certainement influencer sur son fonctionnement et son organisation. Le CDOS va solliciter un entretien avec les élus afin d'échanger sur les évolutions possibles de l'action à Triguères.

Le Comité Directeur s'interroge sur les évolutions à apporter. Il faut peut-être réorienter l'action vers les plus jeunes ; nous obtenons 100 % de remplissage sur les créneaux du matin qui s'adressent aux 6/10 ans mais nous rencontrons beaucoup plus de difficultés à remplir le créneau des 11/15 ans.

André DHUIVONROUX fait part du recrutement par le Comité départemental de Handball d'un éducateur chargé du développement sur le nord du Loiret et qui pourra être partie prenante dans notre action.

5°/ CNDS 2015

Didier COUTELLIER revient sur la campagne CNDS 2015 et fait part de la publication des comptes rendus dans le Bulletin du CDOS de juillet 2015. Il rappelle qu'une réunion de travail « CNDS emploi » est prévue le 22 septembre prochain mais qu'elle n'a pas été confirmée pour le moment.

Quelques membres soulignent que le changement des règles, concernant la recevabilité d'une demande sur le thème du sport au féminin, qui a été effectué en cours de campagne, a posé problème pour un certain nombre de clubs qui se sont vus refuser leur demande de subvention. Le Vice-Président explique que, compte tenu des priorités et de l'enveloppe contrainte, le sport au féminin a été la variable d'ajustement pour le Département du Loiret.

6°/ PROJET TERRITORIAL

Didier COUTELLIER présente les documents relatifs à la création du CCN, Comité de Coordination National, et des CCR, Comités de Coordination Régionaux, que le CNOSF et le CROS Centre Val de Loire nous ont transmis. Le CCR de la Région Centre Val de Loire est composée :

- d'un représentant du CROS Centre Val de Loire, Patrick DOCTRINAL ;
- d'un représentant pour chaque CDOS de la Région, pour le CDOS du Loiret le Comité Directeur décide que ce sera Christian EMERY, Président chargé de l'intérim, qui siègera ;
- du représentant de la commission des territoires, Paul CARRE ;
- d'un représentant des salariés, Soisick RETAILLEAU.

Jean-Louis DESNOUES, Président du CROS Centre Val de Loire assistera aux travaux en tant qu'invité.

Le Comité Directeur échange sur les finalités de la création d'une telle structure dans une région dont le périmètre reste inchangé. Didier COUTELLIER propose que Nathalie ROS suive ce dossier, compte tenu de ses compétences juridiques.

7° / CRIB - RELAIS TERRITORIAUX - ANNUAIRE DU SPORT

Il n'y a pas eu de réunion CRIB ou MAIA depuis le dernier Comité Directeur. Concernant les relais qui ne recensent pas d'activité hors période du CNDS, il apparaît nécessaire de repenser leur fonctionnement. Beaucoup de renseignements sont disponibles rapidement via Internet, et les bénévoles n'attendent pas forcément la date de la permanence pour venir poser leur question.

A Beaugency il y a quelques visites régulières à chaque permanence. Concernant la création du relais de Châteauneuf-sur-Loire, il n'y a pas d'avancée pour le moment ; Régis FLAMENT signale qu'une personne a été, récemment, chargée par la Mairie du suivi des associations de la ville.

Emmanuel BEDU et Daniel BEAULIER signalent qu'ils sont bien identifiés en tant que correspondants locaux du CDOS par la Mairie et les bénévoles, mais que la prise de contact avec les bénévoles et les sollicitations se font généralement en dehors des heures de permanences du relais. André TUISAT donne l'exemple d'une sollicitation d'un foyer de travailleurs Handicapés désirant créer une association sportive qui s'est adressée à lui sur les conseils de la Mairie de Gien ; ce contact a également été possible grâce à l'identification du relais par la Mairie mais s'est fait en dehors des horaires de permanence.

Une plaquette de communication spécifique à chaque relais, contenant les coordonnées des correspondants locaux, va être éditée et diffusée de manière à faciliter la prise de contact par mail ou par téléphone en dehors des permanences. Une prise de contact en amont permettra de préparer plus précisément les entretiens et de proposer de la documentation adaptée le jour du rendez-vous au relais.

Christian EMERY et André DHUIVONROUX pensent que les relais de Gien et Briare devraient être regroupés, André DHUIVONROUX propose de changer l'appellation des relais.

8°/ FORMATION CAP'ASSO

Le Comité Directeur revient sur le courrier du CROS relatifs aux frais de gestion demandés par le CDOS du Loiret lors d'une inscription à une formation qu'il organise. Le courrier de réponse qui devait être envoyé au CROS Centre Val de Loire ne l'a pas été compte tenu du départ de Patrick BEN SACI. Didier COUTELLIER donne lecture de ce courrier ; après avoir échangé, le Comité Directeur préfère attendre avant de l'envoyer que Christian EMERY ait le temps de rencontrer le Président du CROS à ce sujet.

Adeline GERARDIN fait le point sur les inscriptions aux formations. La formation BasiCompta fonctionne bien, Adeline GERARDIN présente l'évolution de celle-ci. La formation ne concerne plus seulement l'utilisation de l'application mais s'enrichit d'une partie concernant les bases de la comptabilité. Cette nouvelle formule est en train de se mettre en place. Les sessions de formation PSC1 se remplissent également ; pour les autres thèmes de formation il est

beaucoup plus difficile d'arriver au nombre minimum d'inscriptions pour pouvoir maintenir les sessions.

Concernant le Cap'Asso, le dernier dépôt de dossiers a eu lieu au mois d'août, pour une réponse qui sera donnée aux associations au mois de décembre, la Région ne pouvant pas s'engager plus, compte tenu des élections régionales. Le CROS Centre a demandé de continuer l'accompagnement et le dépôt des dossiers même s'il n'y a pas de certitudes quant à la poursuite du dispositif. Adeline GERARDIN a interrogé le CROS sur le devenir des dossiers déposés entre septembre et décembre si le dispositif n'était pas maintenu ou s'il évoluait. Elle rappelle au Comité Directeur que le financement des accompagnements ne se fait que si le dossier aboutit. Michel ARNOULT propose d'interroger le Président du CROS sur ce point par courrier. André DHUIVONROUX signale que les ligues ont été informées de la date butoir du mois d'août ; Adeline GERARDIN confirme qu'elle ne reçoit plus de demande d'association actuellement, l'information a dû circuler dans les associations. Les élus des associations préfèrent attendre l'évolution du dispositif pour se positionner plutôt que de faire une demande qui n'aboutira pas, ou sera à reprendre complètement, si le dispositif évolue.

Didier COUTELLIER fait part au Comité Directeur de l'envoi par le CROS Centre Val de Loire et le Mouvement Associatif Centre de documents relatifs à la campagne pour les élections régionales de décembre. Ces documents ne concernant pas tous les candidats/partis politiques et le CDOS étant apolitique, il lui semble délicat de les diffuser. Le Président du CROS sera interrogé à ce sujet.

Emmanuel BEDU présente au Comité Directeur un projet de formation, UNSS/CDOS du Loiret, sur le thème de la vie associative, à destination des jeunes dirigeants des associations sportives UNSS.

9/ SERVICES CIVIQUES

Dans le cadre de notre demande CNDS, la DDCS du Loiret nous a encouragés à nous impliquer dans ce dispositif, ce que nous avons fait. Le dossier est toujours en cours, les 3 missions proposées ont été validées, mais nous avons été retardés par l'obtention du numéro d'agrément du CNOSF qui, finalement, ne s'est plus révélé nécessaire pour que le dossier du CDOS soit validé. Nous avons dû apporter une modification à la durée des missions ; celle-ci sera finalement de 8 mois. L'ensemble des documents ont été transmis le 22 juillet et nous avons reçu le numéro d'agrément du CDOS en retour, le recrutement peut être lancé.

Adeline GERARDIN, Didier COUTELLIER et Frédéric GILLES ont suivi, comme prévu, la formation relative au tutorat de volontaire service civique, le 26 juin dans les locaux de la DRJSCS.

10°/ REPRESENTATIONS

- Christian EMERY a représenté le CDOS au Championnat de France de Tir à l'Arc 3D, qui s'est déroulé du 14 au 16 août à Sully sur Loire, et aux 20 ans du Cercle d'Escrime Giennois le 12 septembre dernier.

- Edwige ROLAND a représenté le CDOS à la réunion « Année du sport scolaire » et « Jeux Olympiques » qui s'est déroulée le 14 septembre au CROS à Fleury les Aubrais

11°/ QUESTIONS DIVERSES

- Assemblée Générale du CDOS : une demande a été faite à la Mairie de Sandillon pour l'accueil de notre AG le mardi 23 février 2016 (après les vacances scolaires).
- Candidature de Paris à l'organisation des JO 2024 : le CNOSF nous a fait parvenir un certain nombre de documents et de visuels de communication ; une manifestation de soutien à la candidature de Paris au JO 2024 se déroulera à Orléans le 25 septembre prochain pendant le Festival de Loire.
- Demande de prêt d'une exposition faite par l'établissement scolaire Saint François de Sales de Gien auprès du CNOSF : Frédéric GILLES a pris contact avec le référant du CNOSF, pour connaître les conditions de mise à disposition des expositions du CNOSF. Ce prêt ne peut s'effectuer que sous la responsabilité du CDOS (le CNOSF signe une convention avec le CDOS), et les frais de transport sont à la charge du CDOS. Le Comité Directeur décide que la mise à disposition ne se fera que si l'établissement prend à sa charge les frais de transport et offre les mêmes garanties que celles exigées du CDOS par le CNOSF.
- Didier COUTELLIER fait part de la réception d'un courrier nous informant de la création d'un Comité Régional de Danse.
- Il informe également le Comité Directeur de la réception d'un courrier anonyme se plaignant de la qualité dégradée du bulletin d'information du CDOS (rédaction, fautes d'orthographe, couleurs mal employées, etc...). Il fait remarquer qu'il est amusant que ce courrier de reproches, assez désagréable dans sa forme, comprenne une faute d'orthographe dans l'adresse manuscrite (Maison des Sport sans S) !
- Michel ARNOULT fait part d'une information relative aux modifications des obligations légales relatives à la formation professionnelle, Uniformation devient l'organisme désigné par la branche professionnelle sport comme étant l'organisme collecteur et financeur pour la formation professionnelle continue. Ces modifications s'accompagnent d'une augmentation des charges pour les associations de 1 à 10 salariés, le taux passant de 0,45% à 1,65% de la masse salariale.
- Michel ARNOULT, informe le Comité Directeur que le Comité Régional de Rugby a fait une demande d'intervention au CROS sur le thème de BasiCompta pour une de ses réunions clubs, et qu'Adeline GERARDIN a été contactée par le CROS et sollicitée pour intervenir. Le Comité Régional de Rugby n'ayant pas réglé une facture formation BasiCompta datant de 2014 (ouvertures de comptes et frais de gestion) malgré plusieurs relances, apparemment non reçues, le Bureau a décidé de ne pas répondre favorablement à la demande, compte tenu également de la distance et du temps d'intervention (la facture de 2014 a été renvoyée par mail et cette question devrait donc être réglée rapidement).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h47.

Le Président chargé de l'intérim,



Christian EMERY